

**Rapport du Président**

Commission permanente du  
vendredi 23 octobre 2020

**6<sup>ème</sup> Commission**  
N° CP-2020-10-6-4

**Service instructeur**

DEVI - Service Eau, Epuration et Equipements  
ruraux

**Service consulté**

**AFFECTATION DE LA DOTATION 2020 DU CAS-FACE  
(COMPTE D'AFFECTATION SPÉCIAL DU FINANCEMENT AUX COLLECTIVITÉS  
POUR L'ÉLECTRIFICATION RURALE)**

Résumé : Ce rapport propose d'affecter les dotations 2020 du Compte d'Affectation Spécial du Financement des Aides aux Collectivités pour l'Electrification rurale (CAS FACE), de la manière suivante :

- Commune de WOLFGANTZEN : les dotations "Renforcement" et "Enfouissement" pour respectivement 50 400 € et 20 000 € ,
- Syndicat Intercommunal de Distribution de l'Energie électrique (SIDEL) : la dotation "Sécurisation fils nus" , de 16 000 € pour son projet à HAGENTHAL-le-BAS.

Il n' y a pas de conséquence sur le budget départemental.  
La Commission de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie a émis un avis favorable lors de sa réunion du 9 octobre 2020.

Le Conseil du FACE a affecté pour le Département du Haut-Rhin et pour 2020 une dotation de 105 000 € se répartissant comme suit :

- 55 200 € pour le sous-programme "Renforcement", ce qui correspond, au taux maximal de 80 % accordé par le FACE, à un montant de travaux (plafond) de 69 000 € HT,
- 13 800 € pour le sous-programme "Extension", ce qui correspond, au même taux, à un montant de travaux de 17 250 € HT,
- 20 000 € pour le sous-programme "Enfouissement" ce qui correspond, au même taux, à un montant de travaux de 25 000 € HT,
- 16 000 € pour le sous-programme "Sécurisation fils nus", ce qui correspond, au même taux, à un montant de travaux de 20 000 € HT.

A noter que le sous-programme "Sécurisation fils nus faible section" a disparu de la dotation 2020 pour le Haut-Rhin.

Cette dotation du CAS-FACE ne bénéficie dans le Haut-Rhin qu'aux communes rurales des entités VIALIS-Usine électrique de Neuf-Brisach et du Syndicat intercommunal de distribution de l'énergie électrique (SIDEL) d'Hegenheim.

Au vu des demandes de ces deux entités pour 2020, il vous est proposé que les crédits FACE 2020 des sous-programmes « Renforcement » et « Enfouissement », soient affectés au bénéfice de la Commune de WOLFGANTZEN, et ceux relatifs aux sous-programmes « Sécurisation fils nus », au SIDEL pour la commune de HAGENTHAL-le-BAS, selon le tableau suivant :

<i>Sous-programme</i>	WOLFGANTZEN			SIDEL (Hagenthal-le-Bas)		
	<i>Montant travaux</i>	<i>Montant plafond</i>	<i>Subvention 80%</i>	<i>Montant travaux</i>	<i>Montant plafond</i>	<i>Subvention 80%</i>
Renforcement	63 000	69 000	50 400	-	-	-
Extension	-	-	-	-	-	-
Enfouissement	27 000	25 000	20 000	-	-	-
Sécurisation fils nus	-	-	-	57 400	20 000	16 000

Ces demandes permettent ainsi d'affecter sur ces projets un montant de subvention de 86 400 € (sur les 105 000 € de la dotation 2020).

Il est certes dommage de ne pas affecter l'intégralité des montants possibles, mais nos réseaux dans ces deux régies sont déjà bien renforcés et sécurisés.

Nous souhaitons qu'un élargissement soit possible pour les raccordements d'énergies renouvelables pour lesquels un programme spécifique pourrait être réalisé. Cette évolution souhaitable au niveau national pourra peut-être se concrétiser l'année prochaine.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT  
Remy WITH